

Région nord d'Angers (Maine-et-Loire)

Manoir

Croisée

Troisième quart du XVII^e siècle



L'édifice conserve une belle authenticité, mais aussi des remaniements importants et anciens qui n'en facilitent pas la compréhension. Quoi qu'il en soit, plusieurs vestiges de menuiserie de fenêtre y demeurent de façon plus ou moins lacunaire. Aucun n'est complet, mais nous avons pu au moins en rétablir la serrurerie. Difficiles à dater, ils constituent toutefois un témoignage précis d'une campagne de modernisation de cet édifice. Nous verrons que le logis conserve également plusieurs vantaux de porte de facture comparable.

1 / Les châssis de fenêtres

Le logis conserve trois vestiges de châssis de fenêtre dont la facture permet de les grouper en une même campagne de travaux. Le plus important est une croisée dont il subsiste le bâti dormant, ainsi que les vantaux vitrés et les volets des compartiments du haut (fig. 2.1 et 3.1). Notre étude est basée sur ces éléments qui ont fait l'objet d'un relevé et seront analysés en détail. Une demi-croisée, murée depuis l'intérieur, vient s'y ajouter (fig. 1.5 et 3.5). Elle aussi ne conserve que son bâti dormant et les ouvrants de sa partie haute. Enfin, un dernier vestige est constitué d'un simple bâti dormant provenant d'une demi-croisée (fig. 1.7)¹. Ces derniers éléments, peu accessibles ou très lacunaires, permettront de compléter l'analyse de la croisée.

La menuiserie

Le bâti dormant

C'est l'élément le plus modifié de la croisée. Il était composé d'un bâti divisé en quatre compartiments par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore. Il subsiste de ce premier parti la traverse haute, le croisillon et le meneau (plan n°1). Ce dernier est toutefois tronqué (fig. 3.7), la partie basse de la croisée très dégradée ayant été fortement remaniée. On peut cependant retrouver à quelques millimètres près sa hauteur d'origine d'après l'emplacement des deux niveaux de gâche fermant les vantaux vitrés. En effet, si l'on restitue des gâches à même distance des arasements, on obtient une hauteur de meneau du bas cohérente avec la hauteur totale de l'ouverture de la lucarne (plan n°2, section CC). Le croisillon est placé à soixante centièmes du bas (plan n°1).

Une première modification a probablement eu lieu lors de l'ajout d'une pièce d'appui moulurée au bâti dormant (fig. 3.6). Elle est montée en chapeau et a nécessité de raccourcir le meneau et de changer au moins le montant de rive gauche. Curieusement, le menuisier ou le serrurier n'a pas pris la peine de reposer les fiches du vantail vitré supérieur gauche (plan n°1 et fig. 2.3).

La conception de ce bâti dormant est élémentaire et n'offre qu'une étanchéité médiocre puisqu'elle n'intègre pas de feuillure pour installer les vantaux vitrés à recouvrement (plan n°2). Les battants ont donc une simple section rectangulaire. D'après notre restitution, le bâti dormant avait le même profil en partie basse et ne possédait pas de pièce d'appui moulurée (plan n°2, section CC).

La demi-croisée de la fenêtre 4 présente les mêmes caractéristiques (fig. 1.5 et 3.5). Sa traverse basse, très dégradée, ne semble pas avoir été moulurée. Son bâti dormant n'a pas de feuillure pour recevoir les ouvrants vitrés. La simplification affecte aussi sa traverse moulurée d'un simple tore sans carré, au contraire de la croisée. Elle est placée à cinquante-sept centièmes du bas (plan n°3, fenêtre n°4).

Le châssis de la fenêtre 6 (fig. 1.7), dont il ne reste que le bâti dormant déposé, montre une conception identique à la précédente, hormis le niveau de sa traverse intermédiaire moulurée qui est ici axée.

Les vantaux vitrés

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées (fig. 2.2 et 2.3). Le chevillage des assemblages reste donc parallèle aux arasements des tenons. Les vantaux sont montés à recouvrement sur le bâti dormant et ne possèdent pas de jet d'eau.

Les volets

Ils sont composés d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, et sont montés à recouvrement sur les vantaux vitrés (fig. 2.5). Ils sont en outre divisés par un montant intermédiaire délimitant deux panneaux à plate-bande simple. A l'extérieur, ce montant est mouluré d'un quart-de-rond, tandis que le cadre l'est de chanfreins arrêtés (fig. 2.4). Sur la demi-croisée de la fenêtre 4 (fig. 3.5), les panneaux reçoivent une plate-bande avec un filet incliné en plus, à l'instar des vantaux de porte étudiés plus loin.

¹ Il est déposé et était situé dans la fenêtre n°6 avant son remplacement.

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des vantaux vitrés et des volets est assurée par des fiches à gond sensiblement de la même taille (plan n°3 et fig. 3.3). Sur la croisée, les vantaux vitrés inférieurs n'avaient que deux fiches, mais nous avons vu qu'au moins un des deux battants du dormant a été remplacé. Sur la demi-croisée non modifiée (fig. 1.5), le vantail inférieur possédait trois fiches.

Les organes de fermeture

Les volets ferment par des loquets d'un modèle classique (plan n°3 et fig. 3.4). Leur platine ovale est percée de deux trous sur l'axe vertical et chanfreinée en périphérie, le chanfrein étant arrêté avant la fente qui délimite l'axe. Ces caractéristiques nous permettront d'identifier la serrurerie en réemploi. Leur garde de maintien est décorée traditionnellement de stries.

Bien que les vantaux vitrés ne conservaient plus leurs organes de fermeture, les traces de leur fixation nous ont permis de retrouver le modèle en réemploi sur une autre menuiserie (plan n°3 et fig. 3.2). Il s'agit d'une targette dont la platine a les mêmes dimensions et présente un chanfrein périphérique arrêté.

La vitrerie

Les vantaux vitrés étaient dotés de vitreries mises en plomb. Nous en avons relevé les traces de fixation, c'est-à-dire l'emplacement des vergettes et des clous qui les maintenaient en feuillure (plan n°3). Nous n'avons toutefois pas été en mesure de restituer le dessin des vitreries, certaines traces demeurant hypothétiques et leur multiplicité brouillant l'apparition d'un dessin géométrique cohérent. Les vantaux ont peut-être connu deux générations de vitrerie ou des remises en plomb multipliant les traces de fixation.

2 / Les vantaux de portes

L'édifice conserve quelques vantaux de porte dont la fabrication pourrait être rapprochée de celle des châssis de fenêtre. Les vantaux intérieurs sont divisés en deux registres de deux panneaux étroits séparés par un fort montant intermédiaire (fig. 4.1, 4.2 et 4.5). Ces panneaux sont agrémentés d'une plate-bande à filet incliné comme les châssis de fenêtre. Comme eux, mais la disposition est classique, ils ont le même système de moulure : quart-de-rond sur les montants intermédiaires et chanfreins sur le bâti périphérique. Par contre, leur rotation n'est pas assurée par des fiches à gond mais par des fiches à broche rivée (fig. 4.6). La conception de leur bâti et l'emploi de fiches à broche les dateraient plus volontiers des dernières décennies du XVI^e siècle ou des premières du suivant, mais cette fabrication classique a pu être utilisée au-delà. La porte d'entrée présente les mêmes caractéristiques, mais avec une répartition de panneaux en damier plus moderne (fig. 1.4, 4.4 et 4.7).

3 / Datation

Ce petit logis a subi d'importantes modifications pour le moderniser. Ses façades trahissent au moins trois campagnes de travaux. Sa haute lucarne à gable coiffant une croisée à moulures effilées témoigne d'une première phase de construction à la fin du XV^e siècle ou au début du suivant (fig. 2.1). Le logis était alors probablement distribué par une tour d'escalier hors-œuvre, effacée par la suite. Trois fenêtres (fig. 1.1 à 1.3) indiquent des reprises environ un siècle plus tard². Quelques décennies après, les façades sont encore remaniées pour percer de nouvelles fenêtres et doter les anciennes de nouvelles menuiseries. Il s'agit des vestiges étudiés. Leur conception élémentaire n'en simplifie pas la datation. Leurs volets à petits panneaux étroits, le caractère archaïque de leur étanchéité (dormant sans feuillure et absence de pièce d'appui moulurée), leurs targettes sur platine ovale et leurs fiches à gond pourraient les dater du deuxième quart du XVII^e siècle. Cependant, l'embrasure extérieure simplement équerrie de leur fenêtre et la présence d'une traverse de dormant axée sur l'un deux, selon une conception que l'on observe principalement après le milieu du XVII^e siècle, nous incitent plutôt à repousser la fabrication de ces menuiseries au troisième quart de ce siècle.

4 / Autres châssis

Nous avons pu également examiner deux vestiges de châssis de fenêtre acquis par le propriétaire et de provenance inconnue. Leurs caractéristiques étant conformes à notre aire d'étude, nous en donnons les principaux aspects.

Fin XV^e / début XVI^e siècle (châssis 1, planche n°5)

Le vestige est composé d'un vantail vitré et d'un volet, l'ensemble fermant probablement, et sans l'intermédiaire d'un bâti dormant, le compartiment du haut d'une demi-croisée ou d'une croisée. Il a perdu ses montants de rive du côté fermeture, sans doute pour en récupérer la serrurerie ouvragée. Le vantail vitré est assemblé à tenons et mortaises non traversées. A l'extérieur, il est orné d'un larmier et de deux pinacles amortis sur un appui taluté (fig. 5.4). Ce décor fortement saillant participait également à l'étanchéité du vantail.

Le volet est composé d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées dans lequel s'insèrent deux panneaux étroits séparés par un montant intermédiaire. Il affleure le nu intérieur du vantail et possède en périphérie une petite feuillure pour l'encaster au plus près de la vitrerie. A l'extérieur, le montant intermédiaire est mouluré d'une doucine au profil accusé, tandis que les autres éléments du bâti reçoivent de simples chanfreins arrêtés (fig. 5.3 et 5.4). On notera que la façon de répartir les moulures et de les arrêter est encore employée au XVII^e siècle sur les menuiseries de fenêtres du logis. Les panneaux sont en outre agrémentés d'une serviette plissée.

La rotation du vantail vitré et du volet est assurée par des paumelles dont les abouts sont ajourés et rehaussés par un tissu (fig. 5.5 et 5.6). Habituellement, on observe plutôt des pentures à charnière qui s'étendent sur les traverses des volets.

Ces caractéristiques permettent de dater ce châssis de la fin du XV^e siècle ou plus vraisemblablement du premier quart du suivant, à une période où les volets de planches sont abandonnés au profit des volets à bâti et panneaux.

² Les caractéristiques des vantaux de portes intérieures pourraient les rattacher à cette campagne.

Deuxième moitié du XVIe siècle (châssis 2, planche n°6)

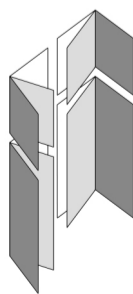
Le vestige comprend un vantail vitré et deux volets. Celui du bas est un ajout postérieur. Le vantail vitré comprenait initialement un haut soubassement à deux panneaux dont on devine l'emplacement du montant intermédiaire éliminé sur la figure 6.2. Ce vantail était monté à recouvrement sur un bâti dormant. Le volet d'origine est lui aussi monté à recouvrement sur le vantail. Vers l'extérieur, son bâti est mouluré d'un simple chanfrein, lequel est arrêté sur les montants. Quant à son panneau, il est orné sur la même face d'une plate-bande moulurée d'un quart-de-rond et d'un carré. La rotation du volet et du vantail vitré est assurée par des fiches à trois nœuds à broche rivée (fig. 6.5). Ces ouvrants sont fermés par un loquet (fig. 6.4) et par une targette (fig. 6.3) dont la platine prend la forme d'un écu. De façon moins classique, en partie haute, l'écu adopte une forme ovale reperlée d'un croissant et surmontée d'un petit panache. Si la conservation d'une vitrerie mise en plomb demeure exceptionnelle, son examen permet de montrer qu'elle n'est pas d'origine. Plusieurs traces de clou en feuillure indiquent que le vantail en a connu d'autres. Au vu de ses caractéristiques, ce vestige peut être daté de la deuxième moitié du XVIe siècle, voire du début du suivant.

Situation



Typologie présumée

Type 4.MM.A



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Croisée
- Planche n°3 : Croisée
- Planche n°4 : Portes
- Planche n°5 : Châssis 1
- Planche n°6 : Châssis 2
- Plan n°1 : Croisée / élévations intérieure et extérieure
- Plan n°2 : Croisée / sections
- Plan n°3 : Serrurerie et vitrerie